

RÉPERTOIRE DES RESSOURCES de la région des Laurentides

**Préparé par Danielle Longpré, coordonnatrice régionale spécialisée en
matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées des
Laurentides**

**Document réalisé à partir des ententes de collaboration et
d'accompagnement signées dans différentes MRC en 2016 et 2017**

Révisé en mai 2018

Table des matières

Préambule.....	3
Répertoire	5
MRC Antoine-Labelle.....	5
MRC Argenteuil.....	5
MRC Deux-Montagnes et Mirabel Sud.....	6
MRC Laurentides.....	7
MRC Pays-d' en-Haut.....	8
MRC Rivière-du-Nord et Mirabel Nord	9
MRC Thérèse-De Blainville.....	10
Ressources dans la région des Laurentides.....	11
MRC Antoine-Labelle.....	11
MRC Argenteuil.....	12
MRC Deux-Montagnes et Mirabel Sud.....	17
MRC Laurentides.....	21
MRC Pays-d' en-Haut.....	26
MRC Rivière-du-Nord et Mirabel Nord	30
MRC Thérèse-De Blainville.....	33



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

Préambule

La région des Laurentides compte sept municipalités régionales de comté (MRC) qui ont chacune un comité local en matière de lutte à la maltraitance envers les personnes âgées. Six des sept comités locaux ont élaboré et signé une entente de collaboration et d'accompagnement pour les aînés en situation de maltraitance.

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) des Laurentides est signataire de toutes les ententes, les services de police communautaires sur tout le territoire sont impliqués même si dans certains secteurs la Sûreté du Québec (SQ) n'est pas signataire mais impliquée avec les groupes communautaires. Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides est impliqué dans chacune des MRC via son soutien à domicile de la direction du soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA) et de son service d'organisateur communautaire. Les six centres d'action bénévoles et les coopératives de solidarité sont impliqués dans chacun des territoires.

À noter que, pour la MRC d'Antoine-Labelle, aucune entente de collaboration écrite n'existe, mais que les Sentinelles bénévoles, le Soutien à domicile du CISSS et la SQ ont établi des règles de collaboration.

Il y a une grande diversité dans les organismes qui offrent des services aux aînés en situations de maltraitance sur le territoire des Laurentides. Non seulement les groupes communautaires sont impliqués, mais aussi des services privés, un conseil municipal, une institution financière, des organismes anglophones, des organismes d'habitation et des organismes de loisir ce qui représente une mosaïque qui peut rejoindre les aînés dans différents milieux.

En signant les ententes de collaboration et d'accompagnement, les organismes se sont engagés à respecter des responsabilités communes.

Les partenaires impliqués s'engagent à faire la diffusion et la promotion de l'entente de collaboration, d'accompagnement et du guide d'accompagnement dans leur point de service respectif ainsi qu'à collaborer en accompagnement multipartenaire, lorsque opportun.

Selon le cas, la situation et les personnes impliquées, concevoir un accompagnement multipartenaire peut être une alternative facilitante pour mieux supporter la personne aînée, victime de maltraitance. La personne significative pourrait être jumelée à un policier, à un travailleur social, à un intervenant du CAVAC des Laurentides, etc.

Dans le but de favoriser l'échange d'informations, les partenaires vont développer une pratique pour travailler à l'obtention du consentement de la personne aînée, qu'il soit verbal ou écrit.

Le travail en duo permet de bonifier et de faciliter les pratiques de lutte contre la maltraitance. Les interventions deviennent donc plus efficaces lors du travail des différents acteurs, tels les policiers, les intervenants ou encore les personnes significatives.

Chacun des membres maintient son rôle et les responsabilités spécifiques au mandat de son organisation comme partenaire impliqué dans l'entente de collaboration et d'accompagnement.

Grâce à ce jumelage, on assure :

- La complémentarité;
- Le partage des tâches;
- La possibilité d'augmenter les moyens d'intervention;
- La capacité de relever les défis liés à la confidentialité dans l'échange d'informations.

Répertoire

MRC ANTOINE-LABELLE

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC) – Palais de justice de Mont-Laurier (bureau 114)

Téléphone : 819 623-9666, poste 68334,

Sans frais : 1 800 492-2822

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides – Installation d'Antoine-Labelle (CLSC)

Téléphone : 819 623-1228

Comité abus de la Table des Aînés d'Antoine-Labelle (TAAL)

Téléphone : 819 275-2118, poste 53253

Sûreté du Québec – MRC d'Antoine-Labelle (Mont-Laurier)

Téléphone : 819 623-2211

MRC ARGENTEUIL

Centre d'action bénévole d'Argenteuil

Téléphone : 450 562-7447

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Téléphone : 450 569-0332,

Sans frais : 1 800 492-2822

Centre de ressources familiales 4 Korner

Téléphone : 450 562-3553,

Sans frais : 1 888 974-3940

CLSC et centre de jour Grenville d'Argenteuil du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS)

Téléphone : 819 242-0778,

Sans frais : 1 866 879-6484

Comité des usagers du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS)

Téléphone : 450 562-3761, poste 72308

Sans frais : 1 800 363-5619, poste 72308

Coup de Pouce Argenteuil — Coopérative de solidarité

Téléphone : 450 562-9993

Les Cœurs vaillants — Réseau FADOQ des Laurentides

Téléphone : 450 562-5694

Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Téléphone : 819 242-8762

Office municipal d'habitation de Lachute (HLM)

Téléphone : 450 562-9260

Projet sécurité des aînés – Centre d'action bénévole Association Solidarité Argenteuil (CABASA)

Téléphone : 450 562-7447

Résidence Le Médaillon d'Or

Téléphone : 450-562-0775

Sûreté du Québec – MRC d'Argenteuil (Lachute)

Téléphone : 450 562-2442

Table de concertation Parole aux aînés d'Argenteuil

Téléphone : 450 533-6017

MRC DEUX-MONTAGNES ET MIRABEL SUD

Association Québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) – Laurentides

Téléphone : 450 667-3144,

Sans frais : 1 800 653-2747

Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide

Téléphone : 450 472-9540

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Téléphone : 450 569-0332,

Sans frais : 1 800 492-2822

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides – CLSC Jean-Olivier-Chénier

Téléphone : 450 491-1233,

Sans frais : 1 800 491-1233

Comité des usagers Lac-des-Deux-Montagnes du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides

Téléphone : 450 472-0013, poste 46351

Coopérative de Solidarité Bon Ménage des Basses-Laurentides

Téléphone : 450 979-2372

Office régional d'habitation du Lac des Deux-Montagnes

Téléphone : 450 473-1280

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Téléphone : 450 473-4686

Service de Police de la ville de Saint-Eustache

Téléphone : 450 974-5300

Service de Police de Mirabel

Téléphone : 450 475-2036

Sûreté du Québec – MRC Deux-Montagnes (Oka)

Téléphone : 450 479-1313

MRC LAURENTIDES

Association Québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP) – Laurentides

Téléphone : 418 683-2288,

Sans frais : 1 800 653-2747

Centre d'action bénévole Laurentides (CABL)

Téléphone : 819 326-0819, Sainte-Agathe

Téléphone : 819 425-8433, Mont-Tremblant

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Téléphone : 450 569-0332,

Sans frais : 1 800 492-2822

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides – Installation Des Sommets

Téléphone : 819 324-4000,

Sans frais : 1 855 766-6387

Comité des usagers du centre intégré des Laurentides – Des Sommets

Téléphone : 819 324-4000, poste 34334,

Sans frais : 1 855 766-6387, poste 34334

Coopérative de solidarité en entretien ménager Chiffon Magique

Téléphone : 819 425-7484

Réseau FADOQ – Région des Laurentides

Téléphone : 819 429-5858,

Sans frais : 1 800 828-3344

Intervention sociocommunautaire OMH et OBNL d'habitation

Téléphone : 819 507-1910

L'APPUI Laurentides pour les proches aidants d'aînés – Info-aidant

Téléphone : 450 592-3007,

Sans frais : 1 855 592-3007,

Info-aidant : 1 855 852-7784

L'association et la Ressource des Aidants Naturels des Laurentides / Laurentians Caregivers Association Resources & Education

Téléphone : 819 322-7608,

Sans frais : 1 855 522-7372

Prévoyance envers les aînés des Laurentides

Téléphone : 819 324-1430, 819 216-7100,

Sans frais : 1 844 551-6032

Résidences du Manoir

Téléphone : 819 326-8264,

Sans frais : 1 877 333-0933

Service de Police de la Ville de Mont-Tremblant

Téléphone : 819 425-2723

Société Alzheimer des Laurentides

Téléphone : 819 326-7136,

Sans frais: 1 800 978-7881

Sûreté du Québec – MRC des Laurentides (Sainte-Agathe)

Téléphone : 819 326-3131

MRC PAYS-D' EN-HAUT

Caisse Desjardins de la Vallées des Pays-d' en-Haut

Téléphone : 450 227-3712,

Sans frais : 1 800-CAISSES

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC) des Laurentides Téléphone : 450 569-0332

Centre intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides Pays-d'en-haut

Téléphone : 450 229-6601,

Sans frais : 1 800 363-2520

Coopérative Marteau et Plumeau

Téléphone : 450 229-6677

Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut

Téléphone : 450 229-9020

Prévoyance envers les aînés des Laurentides

Téléphone : 819 425-3607,

Sans frais : 1 844 551-6032

Réseau FADOQ – Région des Laurentides

Téléphone : 819 429-5858,

Sans frais : 1 800 828-3344

Sûreté du Québec – MRC des Pays-d'en-Haut (Saint-Sauveur)

Téléphone : 450 227-6848

Numéros Importants : 9-1-1

310-4141 (sans frais)

450 227-6848 (selon les heures d'ouverture de bureau)

*4141 (avec un cellulaire)

MRC RIVIÈRE-DU-NORD ET MIRABEL NORD

Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme

Téléphone : 450 432-3200

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Téléphone : 450 569-0221

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) des Laurentides

Téléphone : 450 565-9111

CLSC de Saint-Jérôme du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides

Téléphone : 8-1-1

Dames de Compagnie & Cie Enr.

Téléphone : 450 430-5547

Réseau FADOQ – Région des Laurentides

Téléphone : 819 429-5858

Sans frais : 1 800 828-3344

Résidence La Bellefeuille

Téléphone : 450 569-9028

Service de Police de la Ville de Saint-Jérôme

Téléphone : 450 432-5299, poste 2244

Société Alzheimer des Laurentides

Téléphone : 450 818-7136,

Sans-frais : 1 800 978-7881

Sûreté du Québec – MRC de la Rivière-du-Nord (Prévost)

Téléphone : 450 224-8922

Table de concertation Communautaire Mirabelloise

Téléphone : 450 848-6059

Vigil'Ange

Téléphone : 450 275-5131

MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) Laval-Laurentides

Téléphone : 450 978-0807,

Sans frais : 1 844 978-0807

Centre d'action bénévole Solange Beauchamp

Téléphone : 450 430-5056

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Téléphone : 450 569-0221

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Thérèse-De Blainville

Téléphone : 450 430-4553

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides – CLSC Thérèse-De Blainville

Téléphone : 450 433-2777

Coopérative de Solidarité Bon Ménage des Basses-Laurentides

Téléphone : 450 979-2372

Mesures alternatives des Basses-Laurentides

Téléphone : 450 437 9903

Service de Police de la ville de Blainville

Téléphone : 450 434-5300

Service de Police de Terrebonne – Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Fillion

Téléphone : 450 471-4121

Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville

Téléphone : 450 435-2421

Ressources dans la région des Laurentides

MRC ANTOINE-LABELLE

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC) Palais de justice de Mont-Laurier (bureau 114)

Accueille et évalue les besoins des personnes âgées ou les adultes en perte d'autonomie victimes d'abus et de violence ainsi que leurs proches afin de leur offrir les services suivants :

- Une intervention psychosociale et post-traumatique adaptée qui vise à surmonter les conséquences de la victimisation.
- Des informations sur les différents droits et recours dont elles peuvent bénéficier suite à la situation de victimisation (programme d'indemnisation, processus judiciaire, etc.).
- Une assistance technique afin de les aider à remplir différents formulaires inhérents à la situation de victimisation vécue.
- Une orientation vers des services spécialisés susceptibles de les aider à résoudre les problèmes qu'elles doivent affronter et selon les besoins identifiés.
- Un accompagnement dans les démarches judiciaires criminelles et les ressources médicales et communautaires.
- Le CAVAC des Laurentides collabore avec les différents partenaires qui dispensent des services d'aide et de soutien.
- Le CAVAC délègue également un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux aînés.

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides : installation Antoine-Labelle (CLSC)

- Informe et sensibilise à la problématique de maltraitance, de négligence et de violence.
- Assure le repérage, l'accueil, l'évaluation, l'élaboration du plan d'intervention, l'élaboration du plan de service intégré et le suivi de l'utilisateur-famille.
- Instaure et applique un protocole d'intervention interne sur la problématique dans le cadre de ses programmes et services.
- Dirige les victimes de maltraitance vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Selon la situation, peut informer la personne présumée abuseur des services de santé et des services sociaux qui peuvent être mis à sa disposition.
- Collabore avec les différents partenaires qui dispensent des services d'aide et de soutien.
- S'assure de l'accessibilité des ressources requises dans les situations d'urgence reliées à la problématique.

- Délègue un représentant pour siéger au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.
- Assure l'animation du comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides par le service de l'organisation communautaire.
- Informe le grand public des coordonnées pour l'accès aux services (par le guichet d'accès unique).

Comité abus de la Table des Aînés d'Antoine-Labelle (TAAL)

- Intervention individualisée pour contrer la maltraitance, l'abus et la fraude envers les aînés.
- Sensibilise et informe les aînés sur le rôle des Sentinelles
- Porte assistance, aide et encouragements aux aînés en besoins
- Dirige et accompagne vers les services dans la communauté

Sûreté du Québec – MRC d'Antoine-Labelle (Mont-Laurier)

- Reçoit les demandes d'intervention urgente et non urgente et offre ses services selon la procédure établie en situation de maltraitance envers les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie en collaboration avec diverses ressources d'aide.

MRC ARGENTEUIL

Centre d'action bénévole d'Argenteuil

- Avec la collaboration des bénévoles et des membres de l'organisme qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, dépiste, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes d'abus, de négligence ou de violence.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique d'abus, de négligence et de violence.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Accueille et évalue les besoins des personnes aînées ou les adultes en perte d'autonomie victimes de maltraitance ainsi que leurs proches afin de leur offrir les services suivants :

- Une intervention psychosociale et post-traumatique adaptée qui vise à surmonter les conséquences de la victimisation.

- Des informations sur les différents droits et recours dont elles peuvent bénéficier suite à la situation de victimisation (programme d'indemnisation, processus judiciaire, etc.).
- Une assistance technique afin de les aider à remplir différents formulaires inhérents à la situation de victimisation vécue.
- Une orientation vers des services spécialisés susceptibles de les aider à résoudre les problèmes qu'elles doivent affronter et selon les besoins identifiés.
- Un accompagnement dans les démarches judiciaires criminelles et les ressources médicales et communautaires.

Centre de ressources familiales 4 Korers

Pour la communauté d'expression anglaise d'Argenteuil :

- Réfère les aînés ou les personnes vulnérables victimes de maltraitance, de négligence et de violence vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Collabore avec les différents partenaires qui dispensent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance, de négligence et de violence.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance, de négligence et de violence.
- Collabore avec les partenaires et les aide à acheminer l'information à la communauté d'expression anglaise par le partage de ressources et l'échange d'information.
- Soutient la communauté d'expression anglaise dans l'identification de ressources et outils devant être traduits et adaptés pour la communauté d'expression anglaise.

CLSC et centre de jour Grenville d'Argenteuil du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides

- Assure le dépistage, l'accueil, l'évaluation et, selon le besoin, la prise en charge des situations de maltraitance envers les personnes aînées ou les adultes en perte d'autonomie résidant sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.
- Dirige les personnes aînées ou les adultes en perte d'autonomie subissant de la maltraitance vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Selon la situation, peut informer la personne présumée maltraitante des services de santé et des services sociaux qui lui sont accessibles et l'encourager à y faire appel.
- Informe les intervenants sociaux responsables du traitement de la problématique de l'abus, la négligence et la violence envers les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie dans le cadre des interventions du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.

- Informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance.
- Instaure et applique une procédure d'intervention interne sur la problématique de maltraitance dans le cadre de ses programmes et services.
- S'assure de l'accessibilité des ressources requises dans les situations d'urgence reliées à la problématique de maltraitance par l'entremise des services réguliers et d'Info-Social.
- Assure l'animation du comité de prévention et d'intervention par le service de l'organisation communautaire.
- En vertu de certains articles de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, tout le personnel du CISSS des Laurentides est tenu de respecter la confidentialité des informations qu'il détient sur les clients. En conséquence, il ne peut fournir quelques informations que ce soient aux personnes non autorisées.

Comité des usagers du Centre multiservices de santé et de services sociaux d'Argenteuil du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS)

- Avec la collaboration de l'intervenant communautaire qui œuvre dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, dépiste, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes d'abus, de négligence ou de violence.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique d'abus, de négligence et de violence.
- Délègue un représentant qui siège au comité de prévention des abus envers les aînés.

Coup de Pouce Argenteuil — Coopérative de solidarité

- Avec la collaboration des préposés et des membres de la coopérative qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes d'abus, de négligence ou de violence.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique d'abus, de négligence et de violence.

Les Cœurs vaillants — Réseau FADOQ des Laurentides

- Poursuivre dans la mesure du possible notre offre de conférences Aîné-Avisé sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.
- Informer et sensibiliser les personnes âgées sur les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Informer et sensibiliser les administrateurs des clubs affiliés à la FADOQ des Laurentides des services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Outiller les bénévoles œuvrant dans quelconques activités organisées par la FADOQ des Laurentides ou un club de la FADOQ des Laurentides avec de l'information sur les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Travailler en collaboration avec d'autres organismes ainsi qu'avec les corps policiers afin de promouvoir les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Faire la promotion sur notre site Internet, notre page Facebook et dans notre bulletin Rendez-vous des services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Développer des projets en concertation afin d'obtenir du financement afin de contrer la maltraitance faite auprès des aînés sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.

Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

- Sensibiliser le conseil et l'administration municipale quant à la problématique de la maltraitance envers les aînés et au rôle qu'ils peuvent jouer pour contribuer à contrer la maltraitance envers les aînés.
- Confier au service incendie (préventionniste) et au service d'urbanisme (inspectrices), dans le cadre de leurs activités d'inspection, un rôle de détection de toute situation qui pourrait nécessiter une intervention.
- Mettre en place les mécanismes requis en vue de favoriser la collaboration de tous les organismes communautaires dans cette démarche municipale pour contrer la maltraitance envers les aînés.
- Soutenir ces organismes partenaires notamment, en mettant à leur disposition les ressources requises et en offrant une formation adéquate.
- Accompagner les personnes dans le besoin vers les ressources appropriées, soutenir celles-ci ou leur famille dans leur recherche et au besoin, faire un suivi quant à la solution retenue.
- Par le biais de tous les moyens de communication à sa disposition (site web, bulletins, conférences, etc.), sensibiliser la population aux diverses formes de maltraitance envers les aînés, les inciter à dénoncer les situations jugées problématiques et les informer quant aux mesures de soutien mises à leur disposition par la Municipalité.
- Appuyer tout projet de création de logements pouvant offrir un milieu de vie mieux adapté et plus sécuritaire pour les aînés.

Office municipal d'habitation de Lachute (HLM)

- Collabore par l'entremise de l'intervenant sociocommunautaire qui œuvre dans le domaine du soutien aux personnes de soixante ans et plus, dépiste, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes d'abus, de négligence ou de violence.
- Collabore avec les différents partenaires qui dispensent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes de soixante ans et plus à la problématique d'abus, de négligence et de violence.
- Délègue un représentant qui siège au comité de prévention des abus envers les aînés.

Projet sécurité des aînés – Centre d'action bénévole Association Solidarité Argenteuil (CABASA)

- Identifie l'aîné et le proche aidant en situation de maltraitance.
- Guide la victime et la personne présumée abuseur vers les services et ressources d'aide appropriés en offrant, au besoin, du soutien à la démarche.
- Informe les intervenants sociaux responsables si la personne a un dossier au CISSS des Laurentides.

Résidence Le Médaillon d'Or

- Maintien une surveillance adéquate et une écoute active auprès de chacun de ses résidents et résidentes, afin, entre autres, de sortir les gens de l'isolement.
- Dirige ses résidents et résidentes dans le besoin auprès des instances sociales et communautaires existantes dans la MRC d'Argenteuil.

Sûreté du Québec - MRC d'Argenteuil (Lachute)

- Reçoit les demandes d'intervention urgentes et non urgentes et offre ses services selon la procédure établie en situation de maltraitance, de négligence et de violence envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie en collaboration avec diverses ressources d'aide.
- Remet la documentation d'information sur la maltraitance envers les personnes âgées, la négligence et la violence envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie susceptibles d'être concernés par la problématique.
- Repère et dirige les situations de maltraitance, de négligence ou de violence auprès des ressources appropriées après avoir obtenu l'autorisation écrite de la victime ou de son représentant légal.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance.
- Accompagne, à la demande du CSSS d'Argenteuil un de ses intervenants dans une situation jugée dangereuse.

- Instaure et applique les dispositions de l'entente de collaboration entre le CMSSS d'Argenteuil et la Sûreté du Québec de la MRC d'Argenteuil.
- Accompagne, à la demande du CISSS, un de ses intervenants dans une situation jugée dangereuse.

Table de concertation Parole aux aînés d'Argenteuil

- Par le biais de ses différents comités et des différentes activités qu'elle organise, la table agit comme agent multiplicateur de diffusion et de promotion de l'entente de collaboration.

MRC DEUX-MONTAGNES ET MIRABEL SUD

Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic – Laurentides (AQRP)

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration des membres de l'association.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Effectue des pressions publiques auprès des autorités concernées et des décideurs politiques pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées (lobbying).
- Met à la disposition du public un service téléphonique d'aide à l'intention des personnes âgées qui ont besoin de soutien (conseil, orientation, référence).
- Exerce une vigilance quant aux conditions des personnes âgées.
- Délègue un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Centre d'action bénévole Les Artisans de l'Aide

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration des bénévoles et des membres de l'organisme qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Délègue un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Accueille et évalue les besoins des personnes âgées ou des adultes en perte d'autonomie victimes de maltraitance ainsi que leurs proches afin de leur offrir les services suivants :

- Une intervention psychosociale et post-traumatique adaptée qui vise à surmonter les conséquences de la victimisation.
- Des informations sur les différents droits et recours dont elles peuvent bénéficier suite à la situation de victimisation (programme d'indemnisation, processus judiciaire, etc.).
- Une assistance technique afin de les aider à remplir différents formulaires inhérents à la situation de victimisation vécue.
- Une orientation vers des services spécialisés susceptibles de les aider à résoudre les problèmes qu'elles doivent affronter et selon les besoins identifiés.
- Un accompagnement dans les démarches judiciaires criminelles et pour les ressources médicales et communautaires.
- Le CAVAC des Laurentides collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Le CAVAC délègue également un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) des Laurentides/ CLSC Jean-Olivier-Chénier

- Assure l'accueil, l'évaluation et la prise en charge des situations de maltraitance envers les personnes âgées ou les adultes en perte d'autonomie résidant sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes et du sud de Mirabel.
- Réfère et accompagne les personnes âgées ou les personnes vulnérables victimes de maltraitance vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Informe la personne présumée abuseur, des services de santé et des services sociaux qui lui sont accessibles et l'encourage à y faire appel.
- S'assure d'informer et de sensibiliser les intervenants de la problématique de la maltraitance envers les personnes âgées, dans le cadre des interventions du CISSS des Laurentides du CLSC Jean-Olivier-Chénier et de l'application de l'entente de collaboration inter organismes.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance.
- Instaure et applique une procédure interne face aux démarches à suivre dans les situations de maltraitance dans le cadre de ses programmes et services.
- S'assure de la disponibilité des ressources requises et de leur accessibilité dans les situations d'urgence reliées à la problématique par l'entremise des services réguliers et d'Info-Santé.

- Délégué des représentants pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.
- Assure l'animation du comité de prévention et d'intervention par le service de l'organisation communautaire; remplit aussi le rôle agent de liaison auprès d'autres instances susceptibles d'alimenter l'impact des actions portées par le comité local.

Comité des usagers Lac-des-Deux-Montagnes du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration de l'intervenant communautaire qui œuvre dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Coopérative de Solidarité Bon Ménage des Basses-Laurentides

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration des préposés et des membres de la coopérative qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Office régional d'habitation du Lac des Deux-Montagnes

- Collabore par l'entremise de l'intervenant sociocommunautaire qui œuvre dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance en fonction des ressources disponibles.

- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Régie de police du Lac des Deux-Montagnes

Service de Police de la ville de Saint-Eustache

Service de Police de Mirabel

Sûreté du Québec – MRC Deux-Montagnes (Oka)

- Reçoit les demandes d'intervention urgente et non urgente et offre ses services selon la procédure établie en situation de maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie en collaboration avec diverses ressources d'aide.
- Remet la documentation d'information sur la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie susceptibles d'être concernés par la problématique.
- Repère et dirige les situations de maltraitance auprès des ressources appropriées après avoir obtenu l'autorisation écrite de la victime ou de son représentant légal.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Accompagne, à la demande du CISSS des Laurentides CLSC Jean-Olivier-Chénier, un de ses intervenants dans une situation jugée dangereuse.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.
- Instaure et applique les dispositions de l'entente de collaboration entre le CISSS des Laurentides CLSC Jean-Olivier-Chénier et le service de Police de la Ville de Saint-Eustache, le service de Police de Deux-Montagnes, la Sûreté du Québec MRC Deux-Montagnes et le service de Police de Mirabel.

MRC LAURENTIDES

Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic – Laurentides

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration des membres de l'association.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance en fonction des ressources disponibles.

- Effectue des pressions publiques auprès des autorités concernées et des décideurs politiques pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées (lobbying).
- Met à la disposition du public un service téléphonique d'aide à l'intention des personnes âgées qui ont besoin de soutien (conseil, orientation, référence).
- Exerce une vigilance quant aux conditions des personnes âgées.
- Délègue un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Centre d'action bénévole Laurentides (CABL)

- Avec la collaboration des bénévoles et des membres de l'organisme qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, dépiste, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance.
- Délègue un représentant qui siège au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Accueille et évalue les besoins des personnes âgées ou les adultes en perte d'autonomie victimes d'abus et de violence ainsi que leurs proches afin de leur offrir les services suivants :

- Une intervention psychosociale et post-traumatique adaptée qui vise à surmonter les conséquences de la victimisation.
- Des informations sur les différents droits et recours dont elles peuvent bénéficier suite à la situation de victimisation (programme d'indemnisation, processus judiciaire, etc.).
- Une assistance technique afin de les aider à remplir différents formulaires inhérents à la situation de victimisation vécue.
- Une orientation vers des services spécialisés susceptibles de les aider à résoudre les problèmes qu'elles doivent affronter et selon les besoins identifiés.
- Un accompagnement dans les démarches judiciaires criminelles et les ressources médicales et communautaires.
- Le CAVAC des Laurentides collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Le CAVAC délègue également un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux aînés.

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides – Installation Des Sommets

- Informe et sensibilise à la problématique de maltraitance, de négligence et de violence.
- Assure le repérage, l'accueil, l'évaluation, l'élaboration du plan d'intervention, l'élaboration du plan de service intégré et le suivi de l'usager-famille.
- Instaure et applique un protocole d'intervention interne sur la problématique dans le cadre de ses programmes et services.
- Dirige les victimes de maltraitance vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Selon la situation, peut informer la personne présumée abuseur, des services de santé et des services sociaux qui peuvent être mis à sa disposition.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- S'assure de l'accessibilité des ressources requises dans les situations d'urgence reliées à la problématique.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.
- Assure l'animation du comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides par le service de l'organisation communautaire.
- Informe le grand public des coordonnées pour l'accès aux services (par le guichet d'accès unique).

Comité des usagers du centre intégré des Laurentides –Des Sommets

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration de l'intervenant communautaire qui œuvre dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes aînées.

Coopérative de solidarité en entretien ménager Chiffon Magique

- Avec la collaboration des préposés et des membres de la coopérative qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, dépiste, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.

- Informe et sensibilise tous les employés de la Coop Chiffon Magique sur l'importance de communiquer avec son supérieur, toutes informations pertinentes ayant rapport avec un type de maltraitance envers les aînés.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance.
- Délègue un représentant qui siège au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.

Réseau FADOQ – Région des Laurentides

- Poursuivre dans la mesure du possible notre offre de conférences Aîné-Avisé sur le territoire de la MRC des Laurentides.
- Informer et sensibiliser les personnes aînées sur les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Informer et sensibiliser les administrateurs des clubs affiliés à la FADOQ des Laurentides des services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Outiller les bénévoles œuvrant dans quelconques activités organisées par la FADOQ des Laurentides ou un club de la FADOQ des Laurentides avec de l'information sur les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Travailler en collaboration avec d'autres organismes ainsi qu'avec les corps policiers afin de promouvoir les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Faire la promotion sur notre site Internet, notre page Facebook et dans notre bulletin Rendez-vous des services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Participer au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.
- Développer des projets en concertation afin d'obtenir du financement afin de contrer la maltraitance faite auprès des aînés sur le territoire de la MRC des Laurentides.

Intervention sociocommunautaire OMH et OBNL d'habitation

- Collabore par l'entremise de l'intervenante sociocommunautaire qui œuvre dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, dépiste, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance.
- Délègue un représentant qui siège au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.

L'APPUI Laurentides pour les proches aidants d'aînés – Info-aidant

- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des proches aidants, principalement le soutien à la mobilisation et à la concertation.
- Sensibiliser la population et faire la promotion du rôle et de la contribution du proche aidant d'aîné.
- Offrir un service d'écoute, d'information et de référence par le biais de Service Info-aidant.
- Informer et sensibiliser les personnes âgées sur la maltraitance et les référer aux ressources appropriées.

L'association et la ressource des aidants naturels des Laurentides/ Laurentians Caregivers Association Resources & Education

- Laurentien CARE est une association et une ressource pour les aidants naturels anglophones des Laurentides.
- Sensibiliser nos membres aux types de maltraitance envers les aînés.
- Transmettre de l'information et de la documentation aux aînés de la communauté anglophone de la région des Laurentides par les médias ou Internet. (Main Street / Tremblant Express).
- Favoriser la disponibilité à la communauté anglophone des ateliers éducatifs et des conférences en collaboration avec les tables locales sur la maltraitance envers les aînés et sur les principes d'intervention.
- Promouvoir l'importance d'utiliser les services de travailleurs de soutien privé qui sont inscrits dans une organisation communautaire.
- Encourager les travailleurs de soutien à signaler à la direction toute irrégularité concernant la maltraitance contre des personnes âgées.
- Délègue un représentant pour siéger au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.

Prévoyance envers les aînés des Laurentides

- Par son réseau de sentinelles bénévoles, l'organisme offre soutien, réconfort écoute et aide aux aînés vivant des situations de vulnérabilité, d'abus ou de maltraitance.
- Sensibilise la population par le biais de conférences, rencontres sociales, et la distribution de documentation sur l'abus et la maltraitance fait aux aînés.
- Responsable du programme PAIR (services d'appels automatisés pour sécuriser les personnes âgées vivant seules).
- Réfère et accompagne la personne vers la ressource la plus appropriée.
- Collabore avec les partenaires qui dispensent des services d'aide et de soutien.

Résidences du Manoir

- Informe et sensibilise les employés sur l'importance de communiquer avec la direction, toutes informations pertinentes ayant rapport avec un type de maltraitance envers les aînés.
- Informe et sensibilise les personnes aînées à la problématique de maltraitance.
- Oriente les personnes aînées victimes de maltraitance vers les services spécialisés susceptibles de les aider à résoudre les problèmes à affronter.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et soutien.
- Délègue un représentant pour siéger au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.

Service de police de la Ville de Mont-Tremblant

Le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant œuvre dans le cadre d'une police professionnelle de type communautaire au service du public. Nous avons pour mission de :

- Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique.
- Prévenir le crime ainsi que les infractions aux règlements et rechercher les auteurs.
- Protéger la vie et la propriété des citoyens et de leur assurer une qualité de vie supérieure dans une ville sûre et paisible.

Société Alzheimer des Laurentides

- Avec la collaboration du personnel et des membres de l'organisme qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, dépiste, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance.
- Délègue un représentant qui siège au comité de prévention et d'intervention pour contrer la maltraitance envers les aînés de la MRC des Laurentides.

Sûreté du Québec - MRC des Laurentides (Sainte-Agathe)

La Sûreté du Québec a pour mission, telle que définie à l'article 48 de la Loi sur la police, de :

- Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique.
- Prévenir et réprimer le crime et les infractions aux lois et aux règlements municipaux et en rechercher les auteurs.
- Contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

- Assurer la préservation de la vie, la sécurité et les droits fondamentaux des personnes ainsi que la protection de leurs biens.

MRC PAYS-D'EN-HAUT

Caisse Desjardins de la Vallées des Pays-d'en-Haut

Mission et services :

- Nous avons pour mission de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités de notre communauté.
- Avec quatorze dirigeants au sein du conseil d'administration, cinq dirigeants au sein du conseil de surveillance et soixante-quatre employés répartis entre ses trois centres de services, la Caisse offre à l'ensemble de la population de son milieu une gamme complète de conseils, de services et de produits financiers répondant entièrement aux besoins des membres. Nos dirigeants, gestionnaires et employés sont des gens passionnés par la qualité de service, motivés par les défis et dotés d'un solide esprit d'équipe. Par sa nature coopérative et son engagement réel au niveau économique, social et communautaire, la Caisse privilégie la considération, la confiance, l'équité et la transparence dans ses relations avec ses employés, ses membres et ses partenaires.

Mode de référence ou d'accès :

- L'accessibilité de nos services se fait en personne, par téléphone (verbal), par téléphone avec l'application AccèsD, par ordinateur avec l'application AccèsD ainsi qu'au guichet automatique.

Particularités :

- La Caisse Desjardins est une coopérative du Mouvement Desjardins qui redonne à ses membres par le biais des ristournes, des Avantages Membres Desjardins, des dons et commandites et du Fonds d'aide au développement du milieu.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC) des Laurentides

Mission et services :

- Les CAVAC dispensent des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel. L'aide des CAVAC est disponible que l'auteur du crime soit ou non identifié, arrêté, poursuivit ou reconnu coupable. Les services du CAVAC sont gratuits et confidentiels et visent à doter les victimes d'actes criminels d'outils qui leur permettront de retrouver leur équilibre le plus rapidement possible. L'intervention auprès des victimes se fait dans le respect de leurs besoins et à leur rythme. Elle s'appuie sur la capacité qu'ont les victimes de gérer leur propre vie et de prendre les décisions qui les concernent. L'aide est disponible par téléphone, en rencontre face à face ou en accompagnement dans les procédures judiciaires s'il y a lieu.

Mode de référence ou d'accès :

- La personne peut nous contacter pour qu'une évaluation de sa demande ou de ses besoins soit faite. Une référence nous parvient également des policiers lorsqu'une plainte est portée.

Particularités :

- Rencontre sur rendez-vous.

Informations pertinentes et critères d'admission :

- La personne doit être victime d'un acte criminel et être volontaire à recevoir nos services. Une aide aux proches est aussi offerte; ce qui nous permet d'outiller les personnes significatives si la personne refuse l'aide proposée.

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Pays-d'en-Haut

Mission et services :

- Services au domicile pour personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ou à une déficience physique. Accompagnement dans un contexte de soins palliatifs.

Mode de référence ou d'accès :

- 811 et Guichet accès unique SAPA du CISSS.

Coopérative Marteau et Plumeau

Mission et services :

- Fondée en 1999, M & P est une coopérative dynamique composée d'un personnel compétent, diplômé et professionnel.
- Notre objectif est de vous offrir un service impeccable, personnalisé et adapté à vos besoins.

Soutien à domicile : que vous soyez une personne avec une incapacité temporaire ou permanente, une personne seule ou une famille, nous offrons :

- Service d'entretien ménager régulier qui peut inclure la préparation de repas sans diète et les emplettes.
- Service d'entretien ménager lourd qui peut inclure le grand ménage, le lavage des vitres, et préparation pour déménagement.
- Travaux saisonniers; raclage, jardinage, emballage, ménage du garage, remise, etc.

Mode de référence ou d'admission :

- Toutes les personnes de 18 ans et plus, qui résident au Québec, sont admissibles à une aide financière de 4 \$/heure.
- Selon votre situation et votre revenu familial, les personnes de 65 ans et plus ainsi que celles de 18 à 64 ans qui sont référées par le CISSS, sont admissibles à une aide financière pouvant aller jusqu'à 11 \$/heure pour les services d'aide domestique.

Entraide bénévole des Pays-d' en-Haut

Mission :

- Mobiliser la communauté, un geste d'entraide à la fois.
- Favoriser le mieux-être des personnes en perte d'autonomie physique, psychologique ou sociale, permanente ou temporaire, vivant à domicile ou en résidence.
- Promouvoir l'action bénévole.
- Soutenir les bénévoles et les organismes.

Services :

- Accueil et référence, accompagnement-transport, popote roulante, santé amicale, transport communautaire par fourgonnette, visites amicales et appels bon matin, impôts et autres formulaires, soutien aux organismes de la communauté, collaboration – Bonhomme à lunettes.

Mode de référence ou d'accès :

- CISSS
- Famille
- Bouche-à-oreille
- Organismes
- Publicité

Critères d'admission :

- Perte d'autonomie et isolement

Prévoyance envers les aînés

Mission :

- Prévoyance envers les aînés des Laurentides est un organisme à but non lucratif, œuvrant sur les territoires de la MRC des Pays-d'en-Haut et de la MRC des Laurentides. Il est spécifiquement dédié, par un réseau d'aide et de soutien bénévole, à rejoindre les aînés vivant des situations de vulnérabilité, d'abus ou de maltraitance. Nos services sont offerts gratuitement à tous les aînés vivant des inquiétudes ou ayant des doutes quant aux actions à prendre face à certains problèmes mettant en jeu leur bien-être physique ou moral.
- Les valeurs de respect, de confidentialité et de dignité guident chaque décision de notre organisme et chaque action de ses représentants, lesquels apportent soutien, réconfort, écoute, aide, référencement et accompagnement aux aînés qui le demandent.
- Nos bénévoles (sentinelles) sont des personnes habilités à apporter soutien et assistance aux aînés éprouvant de telles inquiétudes. Une sentinelle guidera l'aîné

vers la ressource la plus appropriée pour résoudre son problème et, à la demande de l'aîné, l'accompagnera dans les étapes à franchir vers la solution.

Mode de référence ou d'accès :

- Tout le monde peut téléphoner, pour lui-même ou pour un proche, un parent, un voisin, un ami.

FADOQ – Région des Laurentides

Mission et services :

- La mission du Réseau FADOQ – Région des Laurentides est de briser l'isolement chez les personnes de 50 ans et plus, de promouvoir une qualité de vie adéquate; de prôner un vieillissement actif par la pratique d'activités physiques, intellectuelles, sociales, culturelles, de loisirs et de plein air qui leur permettent de conserver leur autonomie le plus longtemps possible; de favoriser leur implication dans la communauté ainsi que de défendre leurs droits collectifs.

Mode de référence ou d'accès :

- Se présenter au bureau du secrétariat régional ou dans un des clubs affiliés.
- Appeler lors des heures d'ouverture.
- Communiquer par courriel ou via le site Web.

Informations pertinentes et critères d'admission :

- Le Réseau FADOQ – Région des Laurentides est un organisme sans but lucratif incorporé depuis le 8 mai 1972 selon la Loi sur les compagnies, Partie III. Il compte plus de 38 000 membres répartis dans 36 clubs affiliés dispersés du nord de la rivière des Mille Îles au nord de Mont-Laurier.
- Le Réseau FADOQ – Région des Laurentides est également affilié au Réseau FADOQ qui compte seize regroupements régionaux comme le nôtre, soit plus de 475 000 membres, formant ainsi le plus important et influant réseau de personnes de 50 ans et mieux au Québec.
- La carte de membre coûte 30 \$ par année si la personne aînée se la procure au secrétariat régional. Si elle achète sa carte de membre d'un club affilié, elle paiera 25 \$.

Sûreté du Québec — MRC des Pays-d'en-Haut

Mission et services :

La Sûreté du Québec a pour mission, telle que définie à l'article 48 de la Loi de police, de :

- Maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique.
- Prévenir et réprimer le crime et les infractions aux lois et aux règlements municipaux et en rechercher les auteurs.
- Contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyennes et citoyens.

- Assurer la préservation de la vie, la sécurité et les droits fondamentaux des personnes ainsi que la protection de leurs biens.

MRC RIVIÈRE-DU-NORD ET MIRABEL NORD

Centre d'action bénévole de Saint-Jérôme

- Avec la collaboration des bénévoles et des membres de l'organisme qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, repère, informe et dirige aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Accueille et évalue les besoins des personnes âgées ou les adultes en perte d'autonomie victimes de maltraitance ainsi que leurs proches afin de leur offrir les services suivants :

- Une intervention psychosociale et post-traumatique adaptée qui vise à surmonter les conséquences de la victimisation.
- Des informations sur les différents droits et recours dont elles peuvent bénéficier suite à la situation de victimisation (programme d'indemnisation, processus judiciaire, etc.)
- Une assistance technique afin de les aider à remplir différents formulaires inhérents à la situation de victimisation vécue.
- Une orientation vers des services spécialisés susceptibles de les aider à résoudre les problèmes qu'elles doivent affronter et selon les besoins identifiés.
- Un accompagnement dans les démarches judiciaires criminelles et les ressources médicales et communautaires.

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) des Laurentides

- Assister et accompagner les usagers dans leurs démarches de plaintes dans le réseau de la santé et des services sociaux en assumant les mandats suivants : écoute et identification de l'objet de la plainte; soutien et conseil, information et référence, aide à la préparation d'un dossier de plainte, rédaction de la plainte (au besoin), assistance tout au long des démarches en 1^{re} et 2^e instance, et accompagnement (au besoin) aux rencontres en lien avec la démarche.

CLSC de Saint-Jérôme du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides

- Assure le repérage, l'accueil, l'évaluation et la prise en charge des situations de maltraitance envers les personnes âgées ou les adultes en perte d'autonomie

résidant sur le territoire de la MRC Rivière-du-Nord et du nord de Mirabel via le Guichet d'accès du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA).

- Réfère les aînés ou les personnes vulnérables victimes de maltraitance vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Selon la situation, peut informer la personne présumée abuseur, des services de santé et des services sociaux qui lui sont accessibles et l'encourage à y faire appel.
- Dans le cadre de l'entente de collaboration inter organismes, s'assure d'informer les intervenants sociaux responsables du traitement de la problématique de la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie dans le cadre des interventions du CISSS des Laurentides, ceci en conformité avec les normes internes, soit la « Procédure de dépistage et de suivi des situations d'abus, de négligence et de violence (ANV) auprès des personnes en perte d'autonomie ».
- Instaure et applique un protocole d'intervention interne sur la problématique dans le cadre de ses programmes et services.
- S'assure de l'accessibilité des ressources requises dans les situations d'urgence reliées à la problématique par l'entremise des services du Soutien à domicile.
- Assure l'animation du Comité de prévention de la maltraitance envers les aînés de la MRC Rivière-du-Nord et du nord de Mirabel par le service de l'organisation communautaire.
- Tient un registre des signalements reçus au CLSC en matière d'abus, de négligence et de violence et assure le soutien clinique aux intervenantes sociales du CLSC de Saint-Jérôme.

Dames de Compagnie & Cie enr.

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.

FADOQ – Région des Laurentides

- Poursuivre dans la mesure du possible notre offre de conférences Aîné-Avisé sur le territoire de la MRC des Laurentides.
- Informer et sensibiliser les personnes âgées sur les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Informer et sensibiliser les administrateurs des clubs affiliés à la FADOQ des Laurentides des services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Outiller les bénévoles œuvrant dans quelconques activités organisées par la FADOQ des Laurentides ou un club de la FADOQ des Laurentides avec de l'information sur les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.

- Travailler en collaboration avec d'autres organismes ainsi qu'avec les corps policiers afin de promouvoir les services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Faire la promotion sur notre site Internet, notre page Facebook et dans notre bulletin Rendez-vous des services offerts pour contrer la maltraitance faite auprès des aînés.
- Développer des projets en concertation afin d'obtenir du financement afin de contrer la maltraitance faite auprès des aînés sur le territoire de la MRC Rivière-du Nord et du nord de Mirabel.

Résidence La Bellefeuille

- Maintenir une surveillance adéquate et une écoute active auprès de chacun de ses résidents et résidentes, afin, entre autre, de sortir les gens de l'isolement.
- Réfère ses résidents et résidentes dans le besoin auprès des instances sociales et communautaires existantes dans le grand Saint-Jérôme.

Service de Police de la Ville de Saint-Jérôme

- Reçoit les demandes d'intervention urgentes et non urgentes et dispense ses services selon la procédure établie en situation de maltraitance envers les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie en collaboration avec diverses ressources d'aide.
- Remet la documentation d'information sur la maltraitance envers les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie susceptibles d'être concernés par la problématique.
- Repère et dirige les situations de maltraitance vers les ressources appropriées après avoir obtenu l'autorisation écrite de la victime ou de son représentant légal. L'autorisation peut-être verbale pour une référence à Vigil'Ange.
- En fonction des ressources disponibles, informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance.
- Accompagne, à la demande du CISSS, un de ses intervenants dans une situation jugée dangereuse.

Société Alzheimer des Laurentides

- Avec la collaboration des membres de l'organisme qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie, repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation, les personnes victimes de maltraitance.

Sûreté du Québec — MRC de la Rivière-du-Nord (Prévost)

Table de concertation Communautaire Mirabelloise

- Être en mesure de diriger les citoyens de Mirabel aux services offerts par les partenaires afin d'assurer la réponse à leurs besoins.

Vigil'Ange

- Un réseau pour guider les aînés et les proches aidants vers les services et les ressources d'aide.
- Identifie l'aîné et le proche aidant en situation de maltraitance.
- Guide la victime et la personne présumée abuseur vers les services et ressources d'aide appropriés en offrant, au besoin, du soutien à la démarche.
- Informe les intervenants sociaux responsables si la personne a un dossier au CISSS des Laurentides.

MRC THÉRÈSE-DE BLAINVILLE

AQDR Laval-Laurentides — Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

- L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées « AQDR » a pour mission exclusive la défense des droits collectifs culturels, économiques, politiques et sociaux des personnes à la retraite ou qui deviendront éventuellement retraitées.
- Notre rôle est de représenter les aînés, d'être leur porte-parole auprès des gouvernements et des municipalités concernant les intérêts des retraités en matière de santé, fiscalité, revenus, transport, logement, sécurité...
- De plus, l'AQDR se prononce régulièrement sur différents enjeux ou projets de loi touchant les aînés.
- L'AQDR veut que son rôle au sein du comité abus en soit un de partenaire et de soutien et ainsi partager avec les autres intervenants son expertise et ses outils pour venir en aide aux aînés victimes de maltraitance.

Centre d'action bénévole Solange Beauchamp

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration des bénévoles et des membres de l'organisme qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes aînées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Délègue un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes aînées.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels des Laurentides (CAVAC)

Accueille et évalue les besoins des personnes âgées ou des adultes en perte d'autonomie victimes de maltraitance ainsi que leurs proches afin de leur offrir les services suivants :

- Une intervention psychosociale et post-traumatique adaptée qui vise à surmonter les conséquences de la victimisation.
- Des informations sur les différents droits et recours dont elles peuvent bénéficier suite à la situation de victimisation (programme d'indemnisation, processus judiciaire, etc.).
- Une assistance technique afin de les aider à remplir différents formulaires inhérents à la situation de victimisation vécue.
- Une orientation vers des services spécialisés susceptibles de les aider à résoudre les problèmes qu'elles doivent affronter et selon les besoins identifiés.
- Un accompagnement dans les démarches judiciaires criminelles et pour les ressources médicales et communautaires.
- Le CAVAC des Laurentides collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Le CAVAC délègue également un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides/CLSC Thérèse-De Blainville

- Assure l'accueil, l'évaluation et la prise en charge des situations de maltraitance envers les personnes âgées ou les adultes en perte d'autonomie résidant sur le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville.
- Réfère et accompagne les personnes âgées ou les personnes vulnérables victimes de maltraitance vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Soutient la personne maltraitante qui joue le rôle de proche aidant ou une autre personne faisant partie du réseau de la personne âgée.
- Informe la personne présumée abuseur, des services de santé et des services sociaux qui lui sont accessibles et l'encourage à y faire appel.
- S'assure d'informer et de sensibiliser les intervenants de la problématique de la maltraitance envers les personnes âgées, dans le cadre des interventions du CISSS des Laurentides du CLSC Thérèse-De Blainville et de l'application de l'entente de collaboration inter organismes.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance.
- Instaure et applique une procédure interne face aux démarches à suivre dans les situations de maltraitance dans le cadre de ses programmes et services.

- S'assure de la disponibilité des ressources requises et de leur accessibilité dans les situations d'urgence reliées à la problématique par l'entremise des services réguliers et d'Info-Santé.
- Délégué des représentants pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.
- Assure l'animation et les suivis du comité Abus Aînés MRC par le service de l'organisation communautaire; remplit aussi le rôle agent de liaison auprès d'autres instances susceptibles d'alimenter l'impact des actions portées par le comité local.

Coopérative de Solidarité Bon Ménage des Basses-Laurentides

- Repère, informe et réfère aux services appropriés à la situation les personnes victimes de maltraitance avec la collaboration des préposés et des membres de la coopérative qui œuvrent dans le domaine du soutien aux personnes en perte d'autonomie.
- Collabore avec les différents partenaires qui offrent des services d'aide et de soutien.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Mesures alternatives des Basse-Laurentides

- Reçoit les demandes d'accompagnement dans un processus de médiation afin de régler leur conflit.
- Réfère les personnes âgées ou les personnes vulnérables victimes de maltraitance vers la ou les ressources appropriées à leurs besoins.
- Remet la documentation d'information sur la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie susceptibles d'être concernés par la problématique.
- Collabore avec les différents partenaires qui dispensent des services d'aide et de soutien.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.

Service de Police de la Ville de Blainville

Service de Police de Terrebonne, Sainte-Anne-des-Plaines et Bois-des-Fillion

- Reçoit les demandes d'intervention urgentes et non urgentes et dispense ses services selon la procédure établie en situation de maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie en collaboration avec diverses ressources d'aide.

- Remet la documentation d'information sur la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie susceptibles d'être concernés par la problématique.
- Repère et oriente les situations de maltraitance aux ressources appropriées après avoir obtenu l'autorisation écrite de la victime ou de son représentant légal.
- Informe et sensibilise les personnes âgées et les adultes en perte d'autonomie à la problématique de la maltraitance en fonction des ressources disponibles.
- Accompagne, à la demande du CISSS des Laurentides CLSC Thérèse-De Blainville, un de ses intervenants dans une situation jugée dangereuse.
- Délégué un représentant pour siéger au comité de prévention des abus faits aux personnes âgées.
- Instaure et applique les dispositions du protocole de collaboration entre le CISSS des Laurentides CLSC Thérèse-De Blainville et son service de police, soit : le service de police de la Ville de Blainville, le service de police intermunicipale de Thérèse-De Blainville, le service de police de Terrebonne, Sainte-Anne-Des-Plaines, Bois-Des-Fillion.
- Enquête les crimes et traduit les auteurs de ces crimes devant les tribunaux s'il y a lieu.

Régie intermunicipale de police de Thérèse-De Blainville